

PRU BANLAY

infos #9



Denis THURIOT

Maire de Nevers
Président de Nevers Agglomération
Conseiller Régional
de Bourgogne-Franche-Comté

Amandine BOUJILAT

Adjointe déléguée à la Proximité,
à la relation citoyenne
et à la cohésion sociale
1^{re} vice-présidente de Nevers Agglomération

Chers habitants, chers usagers,

Vous étiez nombreux, le 13 janvier dernier, à participer à la réunion publique organisée à l'espace Martin-Luther-King pour faire un point d'étape du projet de réaménagement du Banlay et vous présenter les travaux à venir, et nous vous en remercions.

2025 s'annonce comme une nouvelle année de transformation majeure, une année charnière et déterminante pour votre quartier. Dès le mois de mars et pour une durée prévisionnelle d'un an*, une nouvelle étape s'annonce du côté des espaces publics avec **le réaménagement des rues Flaubert et Honoré-de-Balzac et le dévoiement de la rue Blaise-Pascal. Le comblement du passage de la trémie**, très attendu, interviendra quant à lui au second semestre.

L'habitat va, lui aussi, connaître une évolution importante. En effet, les déconstructions des immeubles 1001 Vies Habitat de l'impasse Stévenot sont achevées, tandis que celles des immeubles Nièvre Habitat situés impasse Flaubert et rue Balzac le seront dans le courant du printemps. Réalisées par ce même bailleur, 8 nouvelles maisons individuelles et un bâtiment collectif rue Flaubert vont respectivement voir le jour au printemps et à l'automne.

Ainsi, les objectifs sont progressivement atteints : **une reconexion totale du Banlay avec le centre-ville** et une intensification des liens, **un cadre de vie complètement transformé et sécurisé**, une offre de services et de commerces prochainement renforcée, des espaces publics végétalisés et paysagés, des espaces de loisirs... En somme, un quartier qui donne envie à ses habitants d'y rester et à d'autres de venir y vivre.

Bonne découverte à toutes et à tous et bonne lecture !

Suivez les grands projets
de votre ville sur

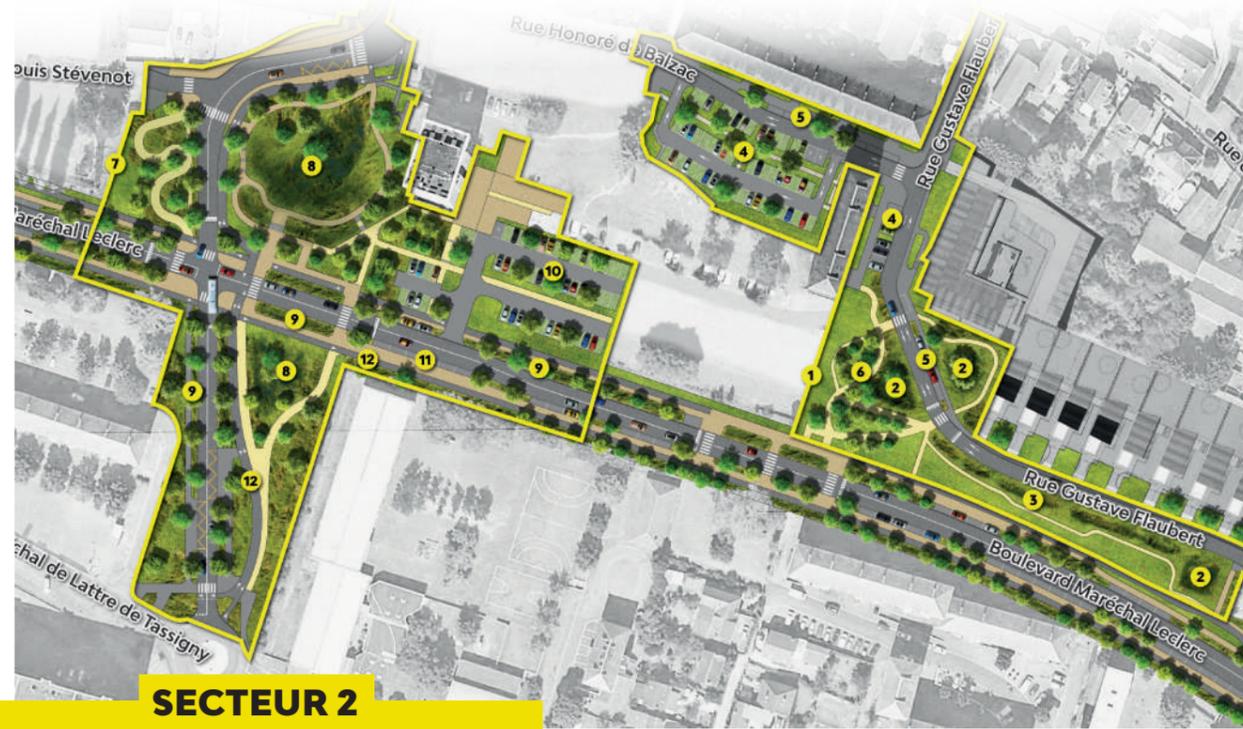
f @ d > nevers.fr

À la croisée des chemins

Dès le mois de mars jusqu'au printemps 2026*, deux chantiers pilotés par la Ville de Nevers vont se tenir au Banlay. L'enjeu ? Le comblement de la trémie et le réaménagement des rues Gustave-Flaubert et Honoré-de-Balzac.

SECTEUR 1 : le réaménagement des rues Flaubert et Balzac

Afin de créer un nouvel espace plus accessible, plus arboré, paysager et nourricier, et surtout plus agréable à vivre pour tous, le secteur comprenant la rue Flaubert et la rue Balzac va être complètement transformé. Cette nouvelle étape de travaux va démarrer en mars pour un achèvement prévu en octobre 2025*. Elle consistera à **réaménager les voies existantes** et à créer **un nouveau parking**. Au cours de l'année 2026, **un verger public et accessible à tous** sera également planté le long du boulevard Maréchal Leclerc. L'ensemble de ces aménagements vient compléter les nombreuses opérations réalisées par Nièvre Habitat dans ce secteur depuis 2021, entre déconstruction (4 bâtiments), reconstruction (8 maisons individuelles et 1 bâtiment collectif) et réhabilitation à venir en 2026-2027* (2 bâtiments).



SECTEUR 1

- 1 Environ 1 ha d'espaces réaménagés
- 2 3 bassins d'infiltration des eaux pluviales
- 3 60 m aménagés en noues (fossés végétalisés qui recueillent les eaux pluviales)
- 4 61 places de stationnement créées pour les locataires de Nièvre Habitat
- 5 11 places de stationnement publiques créées
- 6 1200 m² de surface aménagée en verger avec cheminements piétons, bancs et une vingtaine d'arbres fruitiers

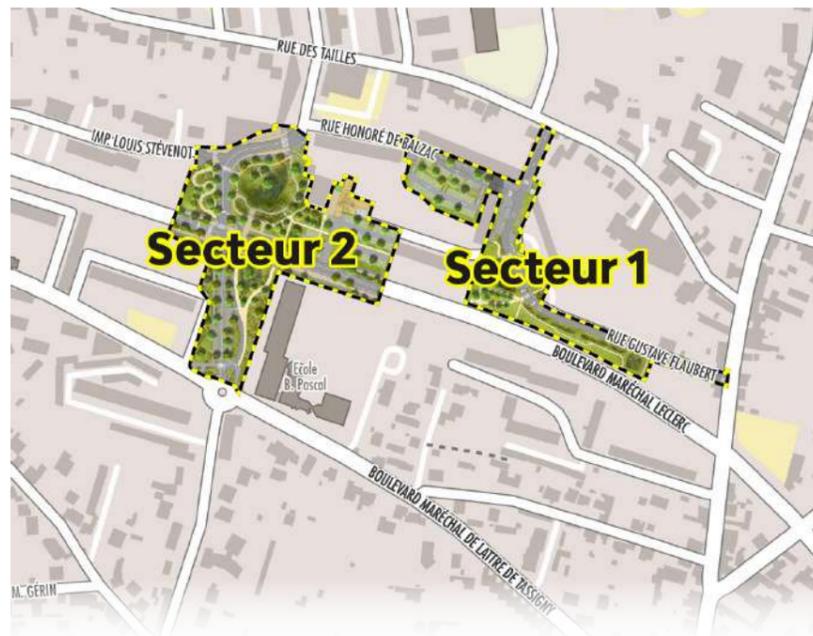
SECTEUR 2

- 7 Environ 1,7 ha d'espaces réaménagés
- 8 2 bassins d'infiltration des eaux pluviales
- 9 Environ 200 m de noues créées (fossés végétalisés qui recueillent les eaux pluviales)
- 10 47 places de stationnement créées pour les locataires de Nièvre Habitat
- 11 8 places de stationnement publiques
- 12 300 m de pistes cyclables aménagés

SECTEUR 2 : le comblement de « la trémie » et le dévoiement de la rue Blaise-Pascal

Situé au pied de la tour 19 et passant sous le boulevard Maréchal Leclerc, le passage dit de « la trémie » constitue aujourd'hui une réelle coupure qui enclave le Banlay. Son comblement définitif, puis son réaménagement visent principalement **la reconexion de l'ensemble de ce quartier avec le cœur de ville**. Ces travaux seront précédés par le dévoiement de la rue Blaise-Pascal qui se raccordera à l'impasse Stévenot pour créer une nouvelle intersection avec le boulevard Maréchal Leclerc. Après ces travaux et la création de nouveaux cheminements dédiés aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cycles, il vous faudra en moyenne **15 minutes à pied, 5 minutes à vélo** ou encore **10 minutes en voiture** pour rejoindre la place Guy-Coquille.

Une fois la trémie comblée, l'aménagement final du boulevard Maréchal Leclerc sera enclenché. Trois plateaux surélevés seront créés, ainsi que le carrefour avec la nouvelle rue Blaise-Pascal. Cette opération d'ampleur se terminera par la création d'un autre parking privé au pied de la Tour 19 (réservé aux locataires de Nièvre Habitat) et l'aménagement d'un vaste bassin paysager d'infiltration des eaux pluviales. L'ensemble de ces travaux sera complété par des aménagements paysagers et la création d'un écoduc (tunnel) pour permettre le passage de la petite faune.



* Ces dates sont données à titre informatif. Elles sont susceptibles d'évolution en fonction des aléas liés au chantier.

Maîtrise d'œuvre et budget prévisionnel

La maîtrise d'œuvre de l'ensemble de ces travaux a été confiée au groupement de maîtrise d'œuvre composé des sociétés SLG Paysage, Safege, Berim, ON, pour le compte de la Ville de Nevers (maître d'ouvrage). Ils seront réalisés par les entreprises Colas, BBF réseaux et Terideal.

Le budget prévisionnel est de 3,4 M € HT, avec des financements de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (25 %), de l'État via la dotation Politique de la Ville (13 %) et du Fonds Vert – Renaturation des villes et villages (7 %), du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté (22 %) et de la Ville de Nevers (33 %).





111 et 2350

C'est le nombre total d'arbres et d'arbustes (dont des fruitiers) qui sont actuellement plantés le long du boulevard Maréchal Leclerc par le service Espaces verts.

Le Jardin Buffon prend vie

Après l'inauguration du « **Jardin de l'amitié** » fin mai, situé à côté de l'espace Martin-Luther-King, le « Jardin Buffon », situé juste à côté de l'école Blaise-Pascal, constitue le 2^e espace pilote au sein du quartier, dans le cadre du projet « Banlay fertile ». S'étalant sur une surface de 900 m², ce nouvel espace en cours d'aménagement (nouveau cheminement, haies créées ou étoffées, nouveaux arbustes et fruitiers plantés) vise notamment à favoriser l'accueil des insectes pollinisateurs et de la petite faune locale, tout en sensibilisant au respect de la biodiversité. Pour ce faire, de nombreuses animations à destination des écoliers neversois ont été réalisées par la MELA (Maison de l'environnement entre Loire et Allier) cet automne. Avis aux curieux !

École « augmentée » : concours de maîtrise d'œuvre lancé

En janvier, la Ville de Nevers a initié un concours de maîtrise d'œuvre afin de sélectionner 3 candidatures. Inscrite dans le périmètre du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) du quartier du Banlay, la future école augmentée du Banlay regroupera les écoles Blaise-Pascal et Georges-Guynemer via la restructuration-extension de l'école Guynemer. Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2028 avec maintien de l'activité scolaire.

